



Dispositif d'information conseil en **VAE** en **Midi-Pyrénées**

Les publics accueillis en 2014

Introduction

Les Points relais conseil en VAE sont ouverts à tous, sur 47 lieux d'accueil...

Les conseillers des Points relais conseil en Validation des acquis de l'expérience (PRC en VAE) informent et conseillent toute personne, quels que soient son âge, son statut, son niveau d'étude ou de qualification. Ils aident les personnes dans leur projet et le repérage des certifications accessibles par la VAE.

Mis en œuvre en 2002 par l'Etat et la Région, les PRC en VAE relèvent depuis 2006 de la compétence de la Région, avec un complément de financement du Fonds social européen (FSE). En 2014, le réseau des PRC est composé par les Cibc¹ dans chaque département et le Cidff² de Haute-Garonne. 47 lieux d'accueil maillent le territoire, soit 2 sites de plus qu'en 2013.

...et un site virtuel : le PRC Enseignement supérieur

Le site du PRC Enseignement supérieur met à la disposition des internautes l'ensemble de l'offre de certification des universités et grandes écoles de la région : www.vaesup-mip.info.

La base de données des PRC de Midi-Pyrénées

Les chiffres présentés sont issus d'une base de données régionale alimentée par l'ensemble des PRC. Ces données représentent une photographie non exhaustive des demandes d'information sur la VAE.

En effet, les structures d'accueil, d'information et d'orientation (AIO) sur l'emploi et la formation et les certificateurs apportent une information généraliste sur la VAE, qui ne donne pas lieu à un recueil statistique. Par ailleurs, le Fongecif Midi-Pyrénées assure en Haute-Garonne un service d'information et de conseil destiné aux salariés du département, dont les bénéficiaires ne sont pas inclus dans ce document.

Depuis la mise en œuvre de la VAE en décembre 2002, le CarifOref Midi-Pyrénées, labellisé Cris VAE, produit un bilan annuel de l'activité conduite par le réseau des PRC en matière d'information conseil sur la VAE.

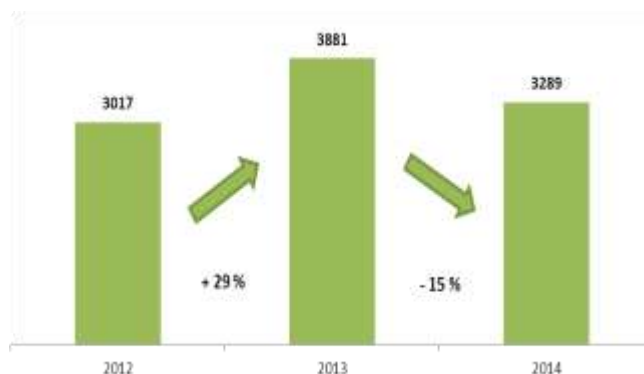
La période de référence des données traitée dans ce document va de janvier à décembre 2014.

Données globales

Depuis 2003, les PRC de Midi-Pyrénées ont accueilli 46 838 personnes, soit près de 4 000 personnes en moyenne par an.

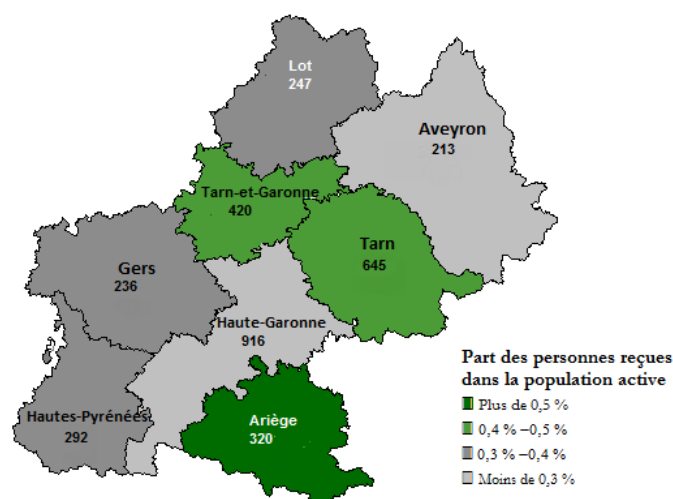
En 2014, les PRC ont informé et conseillé 3 289 personnes

Nombre de personnes reçues par les PRC entre 2012 et 2014



Malgré l'ouverture de deux sites d'accueil complémentaires sur la Haute-Garonne en 2014, cette baisse des publics intéressés par la VAE reflète celle constatée également par les certificateurs régionaux et nationaux.

Nombre de bénéficiaires par département



Note méthodologique : le rang des départements est calculé d'après le nombre de candidats rapporté à la population active du département (source Insee, RP 2011, exploitation complémentaire).

A savoir

Population active en Midi-Pyrénées en 2012 : 1 359 522 personnes. Source : Insee, recensement de la population 2012.

¹ Cibc : Centre interinstitutionnel de bilans de compétences

² Cidff : Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

Près de 6 bénéficiaires sur 10 viennent dans les PRC à leur initiative personnelle

Comment les personnes ont-elles été orientées vers les PRC ?

	Femmes	Hommes	Ensemble	Evolution 2013-2014
A l'initiative du bénéficiaire	56 %	58 %	1868	- 23 %
Sur conseil d'organisme d'accueil (mission locale, Pôle emploi, Mcef...)	36 %	35 %	1157	+ 3 %
Sur conseil d'Opca, d'Opacif ou d'organisme de formation	4 %	3 %	121	- 49 %
Autre	4 %	4 %	143	+ 54 %
Ensemble	2162	1127	3289	- 15 %

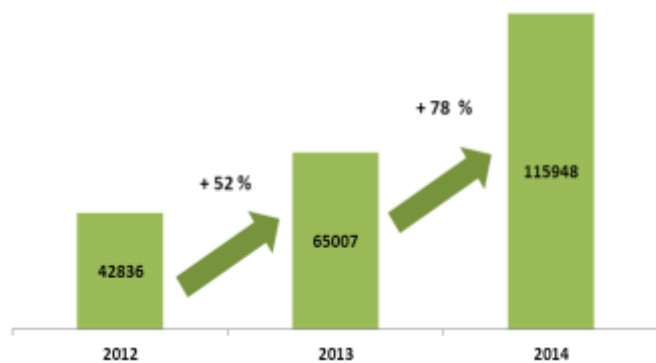
Plus de la moitié des personnes a eu connaissance des PRC de manière informelle.

Près d'un tiers est orienté par les organismes chargés de l'accueil, de l'information et de l'orientation : Mcef, Pôle emploi, CIO, mission locale...

La catégorie « Autre » est composée d'acteurs multiples : organismes de formation, institutions représentatives du personnel (délégués du personnel, représentants syndicaux), presse...

La part des contacts initiés sur le conseil des organismes paritaires mutualisateurs des fonds de la formation professionnelle (Opca et Opacif) devrait augmenter à partir de 2015, dans le cadre de la mise en œuvre du CPF (compte personnel de formation).

En 2014, la fréquentation du site PRC Enseignement supérieur augmente de 78 %



Source : Rapport d'activité 2014 de l'Institut national polytechnique de Toulouse, Université de Toulouse

115 948 visites ont été enregistrées en 2014 contre 65 007 en 2013. Cette hausse de fréquentation importante (+ 78 %) est le résultat d'une refonte du site réalisée en 2013, avec des mises à jour plus fréquentes et la publication de vidéos de témoignages de lauréats.

Caractéristiques et projets des bénéficiaires des prestations

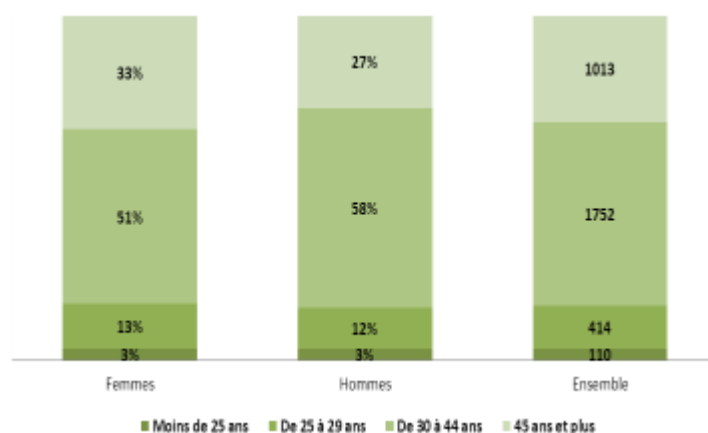
Qui sont ces personnes, quels sont leurs projets et quelles certifications recherchent-elles ? Les données suivantes éclairent leurs profils.

2 bénéficiaires sur 3 sont des femmes

Depuis 2009,

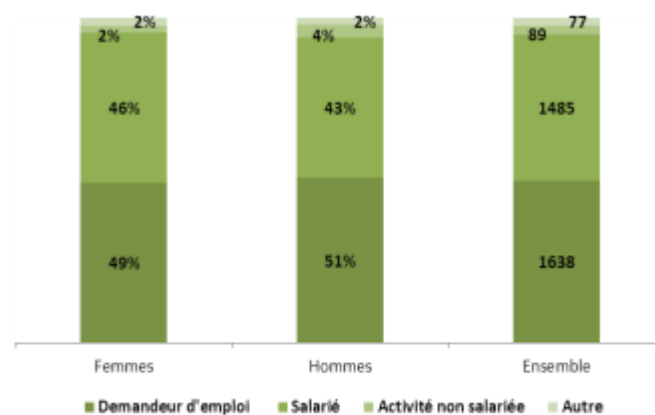
- 66 % (2 162) des publics accueillis sont des femmes,
- 34 % (1 127) sont des hommes,
- Plus d'une personne sur deux a entre 30-44 ans,
- Un tiers des bénéficiaires a plus de 45 ans.

Age des candidats



Une personne sur deux reçue dans un PRC recherche un emploi

Statut des personnes



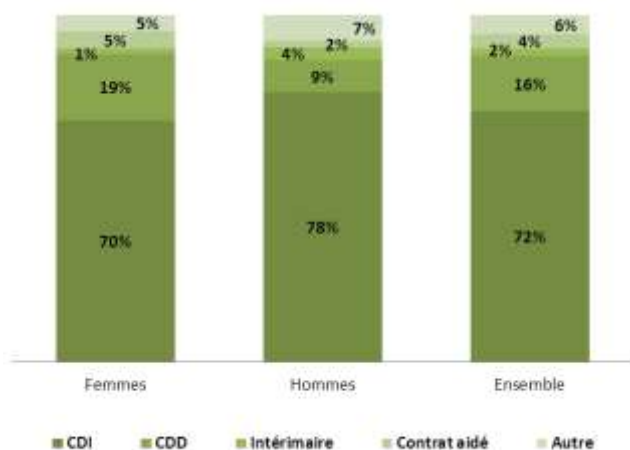
- La part des personnes en recherche d'emploi a baissé de 5 % par rapport à 2013.
- Les demandeurs d'emploi en recherche depuis plus d'un an représentent 11 % des personnes reçues, comme en 2013.
- Les femmes en recherche d'emploi représentent 32 % de l'ensemble des bénéficiaires soit moins 4 % par rapport à 2013.

Dispositif d'information conseil en VAE en Midi-Pyrénées - Les publics accueillis en 2014

- 5 % du public est bénéficiaire des minima sociaux.
- 6 % des personnes sont en situation de handicap (plus 2 % par rapport à 2013).

Plus de 4 personnes sur 10 ont une activité professionnelle

Focus sur les types de contrat de travail



Catégorie « Autre » : bénévoles, saisonniers, personnes en interruption provisoire de travail, en congé parental...

Parmi les personnes en emploi, plus de 7 sur 10 sont en contrat à durée indéterminée (CDI). La part des CDI est en baisse de 2 % par rapport à 2013.

22 % des bénéficiaires se trouvent dans une situation d'emploi précaire : contrat à durée déterminée (CDD), contrat aidé ou intérim, soit 2 % de moins qu'en 2013.

Les femmes sont davantage concernées par les CDD et les contrats aidés que les hommes. En revanche, ces derniers travaillent davantage dans le cadre de l'intérim.

Un tiers des bénéficiaires travaille dans les services aux personnes

Répartition par secteur d'activité principale (en durée d'activité)

Activité principale	Femmes	Hommes	Ensemble
Services aux personnes	43%	12%	1068
Commerce	21%	27%	761
Autre	9%	16%	372
Fonction publique	12%	6%	323
Services aux entreprises	7%	10%	263
Industrie	4%	14%	237
Construction	3%	12%	195
Agriculture	2%	3%	70
Total	2162	1127	3289

Les candidats à la VAE proviennent essentiellement de secteurs d'activités tertiaires : services aux personnes (32 %), commerce (23 %) et fonction publique (10 %). 18 % des personnes exercent dans les secteurs de la santé et de l'action sociale dont 16 % sont des femmes.

7 % des bénéficiaires travaillent dans le domaine de l'éducation.

Par ailleurs, 7 % des bénéficiaires ont des activités extra-professionnelles, qu'elles soient sociales, humanitaires, sportives, syndicales ou culturelles.

Plus de 6 bénéficiaires sur 10 sont des employés ou des ouvriers

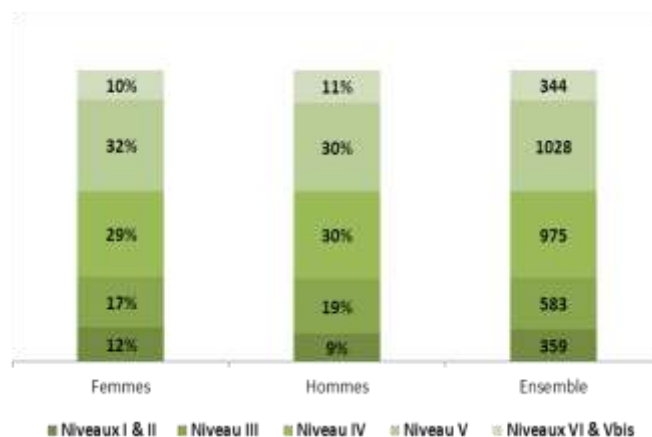
Emploi le plus souvent exercé

	Femmes	Hommes	Ensemble
Employé-e qualifié-e	51%	30%	1430
Ouvrier-e ou employé-e non qualifié-e	26%	16%	743
Cadre d'entreprise	5%	13%	247
Technicien-ne	5%	11%	221
Ouvrier-e qualifié-e	2%	10%	155
Agent de maîtrise,contremaître-sse	4%	6%	163
Artisan-e, commerçant-e	2%	5%	111
Autre	2%	4%	97
Cadre de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques	1%	2%	54
Profession libérale	1%	1%	32
Agriculteur-ice exploitant-e	1%	0%	19
Ouvrier-e agricole	0%	1%	17
Total	2162	1127	3289

- Plus de 4 personnes sur 10 sont des employés qualifiés ; la moitié des femmes conseillées par les PRC figure dans cette catégorie.
- Plus de 2 personnes sur 10 sont ouvriers ou employés non qualifiés ; un quart des femmes figure dans cette catégorie socio-professionnelle.
- Les cadres d'entreprises représentent 8 % des bénéficiaires, et sont plutôt des hommes.

Plus de quatre personnes sur dix ont une formation initiale inférieure au Baccalauréat

Niveau de formation d'origine



Dispositif d'information conseil en VAE en Midi-Pyrénées - Les publics accueillis en 2014

- 1 372 personnes ont un niveau V, VI ou Vbis, soit 42 % du public (hausse de 2 % par rapport à 2013).
- Comme en 2013, 1 bénéficiaire sur 10 a un niveau V bis ou VI : 10 % des publics accueillis ont quitté le système scolaire sans aucun diplôme.
- Les niveaux les plus représentés restent le niveau V (31 % des bénéficiaires) suivi du niveau IV, (30 % des publics).
- En 2014, les femmes titulaires d'un niveau I ou II sont plus nombreuses que les hommes (plus 3 %).

A savoir

Niveaux	Certifications correspondantes
I	Master 2, diplôme d'ingénieur...
II	Licence, master 1...
III	DUT, BTS, DEUST...
IV	Baccalauréat général, professionnel...
V	CAP, BEP...
V bis	4è ou 3è, second cycle professionnel court non diplômé
VI	Fin de scolarité obligatoire

La reconnaissance de l'expérience professionnelle est la principale raison du choix de la VAE

Objectifs visés par les candidats

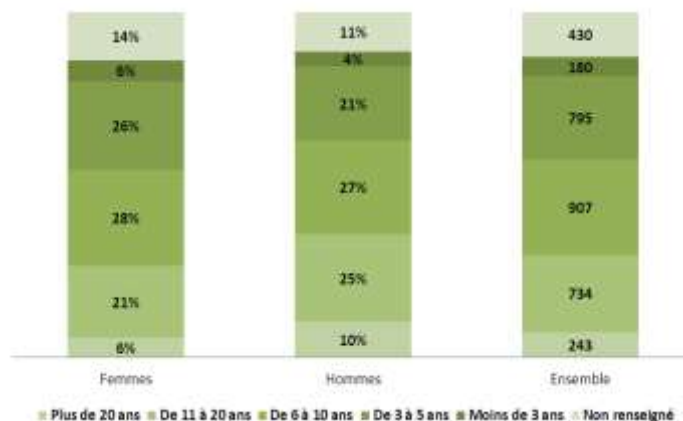
Objectifs visés	Femmes	Hommes	Ensemble
Reconnaissance	37%	38%	1974
Recherche d'emploi	29%	26%	1463
Promotion professionnelle	11%	14%	612
Réorientation	8%	9%	451
Maintien dans l'emploi	8%	5%	350
Accès à la formation	5%	5%	281
Autre	2%	3%	129
Total	3468	1792	5260

Les motivations les plus souvent citées par les bénéficiaires pour s'engager dans une démarche de VAE sont liées à :

- la reconnaissance des compétences professionnelles acquises (38 %),
- l'aide à la recherche d'emploi (28 %),
- la promotion dans l'emploi par un meilleur positionnement professionnel (12 %),
- la réorientation grâce à l'obtention d'une certification (9 %),
- l'accès à la formation concerne 5 % des bénéficiaires.

57 % des bénéficiaires s'appuient sur une expérience supérieure à 5 ans

Durée d'exercice de la compétence à valider



- Plus d'un quart des candidats souhaite valider *a minima* 10 ans d'expérience,
- 30 % dépassent les 10 ans d'expérience (4 % de plus qu'en 2013)
- 24 % ont exercé entre 3 et 5 ans (2 % de plus qu'en 2013).

On note l'intérêt croissant pour la VAE chez les personnes ayant l'expérience minimale requise pour entrer dans le dispositif.

La moitié des candidats recherchent des certifications basées sur leur expérience actuelle

Dernière année d'exercice des compétences à valider

	Femmes	Hommes	Ensemble
2014 (année en cours)	55%	55%	1806
2013	14%	16%	495
2012 (3 ans d'expérience)	3%	4%	116
Plus de 3 ans	7%	6%	216
Non renseigné	20%	19%	656
Total	2162	1127	3289

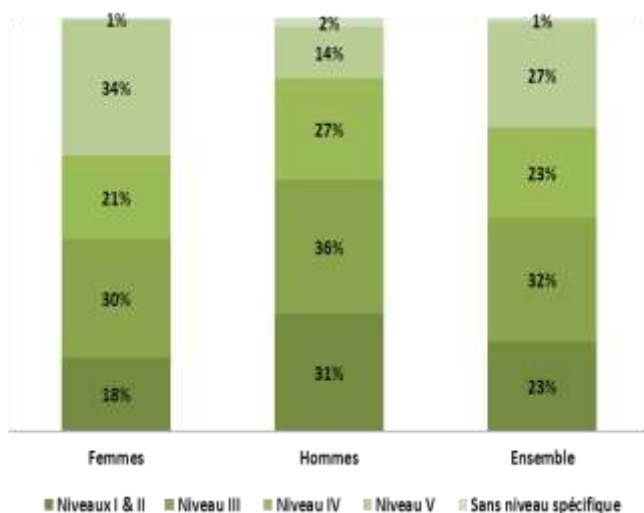
Les candidats peuvent déposer la même année jusqu'à trois demandes visant des certifications différentes. 18 % des conseils ont abouti à des hypothèses de certifications multiples.

67 % des bénéficiaires ont une idée précise de la certification qu'ils souhaitent valider en début d'information conseil : le conseil permet de valider la pertinence de ce choix dans leur projet personnel ou professionnel.

Hypothèses de VAE à l'issue du conseil

Sept personnes sur dix visent le niveau IV ou plus

Niveaux de certification visés



Plus d'un tiers des femmes se positionne principalement sur le niveau V, contre 14 % des hommes.

La représentation masculine reste proportionnellement plus importante sur les niveaux supérieurs.

L'indicateur « sans niveau spécifique » porte sur des CQP (certificat de qualification professionnelle).

A savoir

Les CQP sont des certifications créées et délivrées par les branches professionnelles. Un CQP est pris en compte par toutes les entreprises qui relèvent de la branche concernée en terme de positionnement de son titulaire dans la grille de classification des emplois. Les CQP n'ont pas de niveau reconnu par l'Etat qui permette d'être pris en compte à l'extérieur de la branche. Conformément à l'article R.335.6 du Code de l'éducation, les CQP enregistrés au Rncp n'ont pas de niveau.³

Certifications ciblées

- Les diplômes de l'éducation nationale (enseignement secondaire) sont les plus recherchés. Ils sont suivis par les certifications de trois ministères : santé et social, enseignement supérieur, travail et emploi ;
- Les 15 % « non renseigné » renvoient à des certifications qui ne sont pas encore inscrites au Rncp.

On constate une différenciation de positionnement par genre sur 3 certificateurs :

- les femmes ciblent davantage les diplômes de la santé et du social, avec une prédominance du niveau V, souvent lié à ces secteurs d'activités ;

- les hommes se positionnent davantage sur les diplômes de l'enseignement supérieur et les titres professionnels du ministère chargé de l'emploi.

Type de certification visée	Femmes	Hommes	Ensemble
Diplôme Min. Education nationale	34%	35%	34%
Diplôme d'état Santé et action sociale	22%	4%	16%
Diplôme Enseignement supérieur (universités)	13%	18%	15%
Non renseigné	15%	15%	15%
Titre professionnel Min. chargé de l'emploi	8%	12%	9%
Titre d'organisme privé	3%	6%	4%
Diplôme Min. Jeunesse et sport	3%	3%	3%
Autre certification publique (Cnam, autres ministères...)	2%	2%	2%
Titre des organismes de form. consulaires	1%	3%	1%
Diplôme Min. Agriculture	0%	2%	1%
Certificat de qualification professionnelle	0%	1%	1%
Total	2410	1310	3720

La catégorie « Autres certifications » concerne les diplômes d'autres ministères (Défense par exemple) ou des titres inscrits au Rncp

Les 20 hypothèses de certifications les plus recherchées à l'issue du conseil

962 titres ou diplômes font l'objet d'une hypothèse de VAE. 37 % de ces hypothèses portent sur 20 certifications seulement. Les diplômes du secteur sanitaire et social figurent en bonne place dans ce classement : les 10 titres du secteur représentent 22 % de la totalité des hypothèses. Les 6 certifications relatives à la gestion et au commerce représentent 12 % des hypothèses.

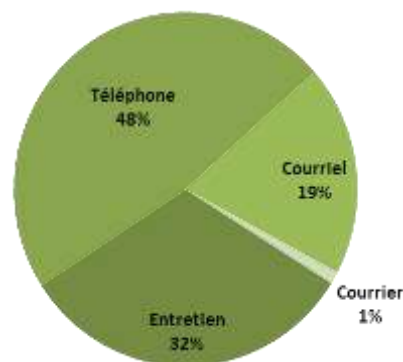
A savoir

Dans l'enquête « Les besoins en main-d'œuvre en Midi-Pyrénées 2014 » de Pôle emploi, les 10 métiers permanents (hors emplois saisonniers) les plus recherchés sont, par ordre d'importance :

- agents d'entretien des locaux (Atsem compris),
- professionnels de l'animation socioculturelle,
- serveurs de cafés, de restaurants, commis,
- aides à domicile, aides ménagères,
- aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine,
- ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires,
- aides-soignants (médico-psychologiques, auxiliaires de puériculture, assistants médicaux...),
- ingénieurs, cadres d'études et de R & D informatiques,
- vendeurs en habillement, articles de luxe, sports, loisirs, culture,
- cuisiniers.

³ Cncp, Rapport d'activité 2014

Intitulé de la certification	Niveau de formation	Nombre d'hypothèses
Diplôme d'État d'Aide-soignant	5	178
Diplôme d'État d'Auxiliaire de vie sociale	5	144
CAP Petite enfance	5	133
BTS Management des unités commerciales	3	123
Bac pro Commerce	4	79
BTS Assistant de gestion de PME-PMI à référentiel commun européen	3	76
Diplôme d'État d'Auxiliaire de puériculture	5	75
Diplôme d'État de Moniteur éducateur	4	73
BTS Négociation et relation client	3	71
Diplôme d'État d'Aide médico-psychologique	5	69
Diplôme d'Etat d'Educateur spécialisé	3	62
BTS Assistant de manager	3	50
BTS Comptabilité et gestion des organisations	3	41
BP Coiffure	3	35
Diplôme d'État d'Educateur de jeunes enfants	4	33
BTS Hôtellerie-restauration option B : art culinaire, art de la table et du service	3	26
Titre professionnel Assistant(e) de vie aux familles	5	25
Bac pro Cuisine	4	25
BPJEPS spécialité Loisirs tous publics	4	23
CAP Cuisine	5	22
Total des hypothèses les plus recherchées en pourcentage du total des hypothèses		1363 37 %



55 % des personnes qui ne s'engagent pas dans la VAE sont entrées en formation



18 % des personnes qui remplissent les conditions pour entrer dans la démarche de VAE choisissent de ne pas s'engager pour des raisons positives : 38 % ont privilégié un emploi et 55 % ont intégré une formation.

Suivi des bénéficiaires

Les informations suivantes ont été recueillies par les conseillers des PRC, lors des suivis réalisés dans les 6 mois qui suivent la fin du conseil. Ce processus a pour objectifs de faire le point avec les bénéficiaires sur la suite de leur démarche et de les remobiliser, lorsque cela est nécessaire, afin de leur permettre de mettre en place leur projet de validation des acquis de l'expérience.

3 506 bénéficiaires ont été contactés dans le cadre du suivi

Certains suivis réalisés en 2014 concernent des personnes accueillies en 2013, d'où un chiffre supérieur au nombre de bénéficiaires accueillis en 2014 (3 289). Le taux de réponse est de 71 %, soit 2 484 personnes. Les conseillers ont utilisé 4 modalités de suivi.

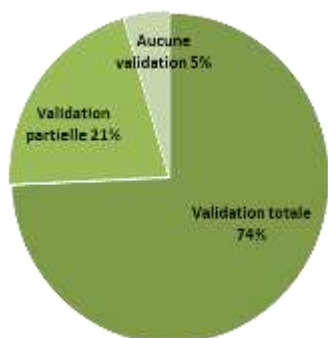
48 % des répondants sont en démarche de VAE

Situation actuelle	Femmes	Hommes	Ensemble
Pas de réponse	19%	21%	495
En attente de la recevabilité	10%	9%	235
Recevabilité reçue	9%	6%	190
Dossier en cours d'élaboration	20%	19%	498
En attente du jury	6%	3%	118
Passage en jury réalisé	7%	4%	144
Démarche différée	10%	12%	259
Procédure VAP 85	0%	0%	S*
Abandon	19%	27%	542
Total	1652	832	2484

S* = secret statistique en raison d'une valeur inférieure à 5

- 27 % de ces personnes ont choisi d'être accompagnées par les certificateurs ;
- 10 % préfèrent différer la VAE, pour des raisons personnelles ou professionnelles ;
- 22 % déclarent avoir renoncé à la démarche contre 35 % en 2013.

7 % des répondants connaissent les résultats de leurs jurys au moment de l'enquête de suivi



171 répondants connaissent leur résultat.

- 130, dont 102 femmes, ont eu une validation totale,
- 37 ont validé partiellement leur expérience,
- 8 personnes n'ont obtenu aucune validation.

Services réalisés par les PRC

L'information conseil a confirmé le projet de VAE de 51 % des bénéficiaires

Autres préconisations que la VAE

	Femmes	Hommes	Ensemble
Non renseigné	68%	77%	71%
Formation	15%	12%	14%
Orientation, bilan	6%	4%	5%
Expérience complémentaire	11%	6%	9%
Total	1416	760	2176

Catégorie « Autre » : conseil de consolidation du projet ou de développement de l'expérience professionnelle

51 % du public remplissent les conditions pour engager une démarche de VAE (84 % en 2013). 69 % ont bien démarré cette démarche. En revanche, des solutions alternatives à la VAE ont été préconisées pour 29 % des bénéficiaires. Il s'agit pour 14 % d'entre eux de compléter leur formation et pour 9 %, de renforcer leur expérience professionnelle. Des bilans de compétences ou des prestations d'orientation professionnelle ont été recommandés à 5 % des personnes conseillées.

En 2014, les PRC ont consacré 42 % de leur activité au suivi des candidats à la VAE

L'activité des PRC est répartie essentiellement entre l'information, le conseil, le suivi des bénéficiaires et l'appui renforcé. Les chiffres indiqués dans le tableau portent sur le nombre de personnes bénéficiaires de chaque prestation : plusieurs rendez-vous peuvent être nécessaires pour finaliser le conseil et une personne peut bénéficier de plus d'une prestation. 50 % de l'activité est consacrée à l'information conseil. Les suivis réalisés après le conseil représentent 38 % de l'activité, contre 29 % en 2013.

Nombre de prestations réalisées par les PRC

	Femmes	Hommes	Ensemble
Information collective	10%	9%	620
Information conseil	49%	50%	3289
Suivi	38%	37%	2491
Appui renforcé	3%	4%	215
Total	4373	2242	6615

Note de lecture : nombre total de bénéficiaires pour chaque prestation

L'appui renforcé permet d'apporter aux publics fragiles une aide en complément de l'accompagnement réalisé par les certificateurs, afin de soutenir les projets individuels de VAE et de participer à la sécurisation des parcours professionnels. Cette prestation a été mise en œuvre dès 2013. 215 personnes ont bénéficié de cette nouvelle prestation en 2014.

Pour aller plus loin

Rapports, études

Les besoins en main-d'œuvre (BMO) en Midi-Pyrénées, résultats de l'enquête 2014, Pôle emploi.

Rapport au premier ministre 2014, Commission nationale de la certification professionnelle (Cncp)

Sites Internet

CarifOref Midi-Pyrénées : www.cariforef-mp.asso.fr

Commission nationale de la certification professionnelle : www.cncp.gouv.fr

Insee : www.insee.fr

Pôle emploi Midi-Pyrénées : <http://bmo.pole-emploi.org>

PRC Enseignement supérieur : www.vaesup-mip.info

Septembre 2015

Ce document a été élaboré dans le cadre de la mission de suivi du dispositif VAE confiée au CarifOref Midi-Pyrénées.

Directeur de la publication : Frédéric Blachier.

Responsable de la Cris VAE : Catherine Ayraud.

Traitement des données : Dara Chuard et Teldja Seniguer.

Rédaction : Dara Chuard.